

Séminaire « Développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes : un référentiel pour favoriser un déploiement national »

14 et 15 décembre 2021 – en ligne

Session 2 - Expériences de mise en œuvre d'intervention CPS

Table ronde 2 - Jeunes vulnérables

- Le « dispositif TAC » (tabac, alcool, cannabis), un outil de prévention et de réduction des risques liés aux consommations des mineurs pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) - *Suzanne Rousselet, Promotion de la santé, Direction Interrégionale PJJ Grand-Ouest*

Les études réalisées auprès des jeunes accompagnés par la PJJ mettent en évidence le cumul de leurs vulnérabilités sociales, affectives, scolaires et sanitaires. Les enquêtes INSERM de 1997 et 2004 soulignent que leurs consommations de produits psychoactifs sont supérieures à celles de la population scolaire générale.

Depuis 2013, la Direction de la PJJ s'est engagée dans une démarche « PJJ Promotrice de Santé » qui encourage une approche globale de la santé des adolescents. Dans ce cadre, la Direction Interrégionale Grand-Ouest organise une action de soutien au développement des CPS des jeunes comprenant l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés à leurs besoins et au contexte judiciaire. Le « dispositif TAC » intègre cette dynamique.

Co-élaboré par l'association de prévention Liberté Couleurs et des professionnels de la PJJ, cette démarche organisée en 4 étapes combine deux interventions individuelles (avec l'éducateur référent du jeune) et deux animations collectives (avec un professionnel de la PJJ et un animateur de prévention). Les séquences collectives ont pour objectifs, de questionner les représentations sociales des jeunes ; puis de favoriser un processus de positionnement et de responsabilisation. Le dispositif vient s'intégrer à la prise en charge globale du mineur et au projet d'établissement ou de service.

L'outil est désormais en phase de déploiement à la PJJ, par l'organisation d'une formation-action au niveau interrégional grand-ouest, puis au niveau national. Il a été expérimenté favorablement avec d'autres acteurs de la jeunesse (Itep, maisons de quartier, centres sociaux etc.). Son édition pour une mise à disposition hors PJJ est prévue pour 2022.